

# L'AVIRON CLUB DU BASSIN DE THAU SETE



ORGANISE « LA RÉGATE DU SAINT-CLAIR »

*6<sup>ème</sup> étape du Championnat Méditerranéen*

*Championnat de Ligue Languedoc-Roussillon*

**Samedi 04 avril 2015 après-midi**



**à la plage des « Quilles » à SETE**

**Base nautique Françoise PASCAL**



# L'AVIRON CLUB DU BASSIN DE THAU SÈTE

## AVANT-PROGRAMME

Samedi 04 avril 2015

**Plage des « Quilles » Corniche de Neuburg**  
**Base nautique Françoise PASCAL**

* Réunion d'information	<u>12h45</u> précises
* Départ du 6 km Seniors - Masters F	14h00
* Départ du 6 km Seniors - Masters H	15h15
* Départ du 6 km J15 à J18 et Open	16h30
* Récompenses et vin d'honneur	18h00

### Épreuves qualifiantes : 6 km

<b>SÉNIOR FEMME</b> (+masters) FS4+ 4 rameuses avec barreur pointe ou couple FS2X 2 rameuses en couple FS1X 1 rameuse en couple	<b>SÉNIOR HOMME</b> (+masters) HS4+ 4 rameurs avec barreur pointe ou couple HS2X 2 rameurs en couple HS1X 1 rameur en couple
<b>JUNIOR FEMME</b> J18F4X+ 4 rameuses avec barreur en couple J17F4X+ 4 rameuses avec barreur en couple	<b>JUNIOR HOMME</b> J18H4+ 4 rameurs avec barreur pointe ou couple J17H4+ 4 rameurs avec barreur pointe ou couple
<b>MIXTE</b> J18M4+ 4 avec barreur mixte - 2 hommes et 2 femmes J17M4+ 4 avec barreur mixte - 2 hommes et 2 femmes	

### Épreuves non qualifiantes : 6 km

<b>J15 - J16 - J17 HOMME / FEMME</b> 4X+ 4 rameurs(ses) avec barreur couple <b>J17 - J18 HOMME / FEMME</b> 2X 2 rameurs(ses) en couple	<b>OPEN</b> 4x+ 2x 1x
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------

RESTAURATION : Buvette sur place

## AUTRES INFORMATIONS

L'ACBT organise une **épreuve longue distance le Dimanche 24 mai 2015**.  
Épreuve nationale labellisée par la FFA sur un parcours de **32 km de 10h à 16h**.  
Traversée des canaux de Sète, parcours dans l'Étang de Thau  
Déjeuner sur la plage de Mèze  
Traversée des parcs à huîtres et retour à la base nautique du Barrou à SETE.

Remise de récompenses à l'issue et partage du verre de l'amitié !

# L'AVIRON CLUB DU BASSIN DE THAU SÈTE

## INFORMATIONS

<b>Réunion d'information et émargement</b>	Samedi 04 avril 2015 à <b>12h45 précises</b> base Françoise PASCAL uniquement pour les équipiers référents et délégués de club. <i>Merci de respecter les horaires et l'obligation d'émarger. En cas de non respect de ces règles, des sanctions pourront être appliquées (cf code des régates Mer).</i>
<b>Organisation</b>	Lindsay LEGEAY Présidente – 06.64.46.19.83 Philippe LEGEAY Directeur de course – 06.67.73.46.95
<b>Inscriptions</b>	Engagements sur le site de la Fédération « <a href="http://avironfrance.fr">avironfrance.fr</a> » ouverture le : <b>2 mars - 08h00</b> clôture le : <b>30 mars - 09h00</b> Pour les Open : <a href="mailto:acbt34@hotmail.fr">acbt34@hotmail.fr</a>  <b>Aucun changement ou ajout ne sera pris en compte après la diffusion du programme soit le Vendredi 03 avril 12h.</b>
<b>Licences</b>	– Licences « A ou U » FFA 2015 – <b>Recommandations</b> : les barreurs doivent être confirmés, avoir 16 ans minimum et être en possession de leur certificat médical
<b>Accès à la base</b>	La Corniche de Neuburg - SETE
<b>Circulation nautique</b>	Un plan sera affiché sur place
<b>Parking pour le matériel</b>	Signalé le jour du championnat (plage des Quilles)
<b>Hébergement</b>	Voir avec l'Office de Tourisme à Sète : 04.67.74.71.71 Le Lazaret : <a href="http://www.lazaretsete.com/">http://www.lazaretsete.com/</a> Auberge de jeunesse : <a href="http://www.ot-sete.fr/auberge-jeunesse-hebergement-sete.html">http://www.ot-sete.fr/auberge-jeunesse-hebergement-sete.html</a>
<b>Récompenses</b>	Des récompenses seront remises aux vainqueurs par catégorie
<b>Assurance</b>	Chaque association doit avoir son matériel assuré
<b>Prêt de bateaux</b>	Nous contacter (peu de possibilités) + clubs voisins
<b>Conformité des bateaux</b>	Les bateaux doivent être conformes au code des régates d'aviron de mer, homologués aux normes FISA. <b>Chaque bateau doit être équipé d'un bout, d'une longueur supérieure ou également à la longueur du bateau, de gilets accessibles et d'une écope.</b>
<b>Arbitrage</b>	Régi par le code des régates 7.2 FFA (version du 14 juin 2014)
<b>Service de secours</b>	Pompiers, Hôpital et Commissariat de police alertés par courrier. Défibrillateur sur place.
<b>Nota</b>	Aucune indemnité ne sera versée. En cas de conditions météorologiques difficiles, le parcours sera adapté ou annulé.

**Président LLRA**  
Maxime DALMON

**Présidente ACBT Sète**  
Lindsay LEGEAY

## PARCOURS

### PLAGE DES « QUILLES » - BASE NAUTIQUE FRANÇOISE PASCAL SETE



LES POINTS GPS SERONT COMMUNIQUE A LA RÉUNION D'INFORMATION

L'Aviron Club du Bassin de Thau remercie l'ensemble de ses partenaires :

